

DEC143117DR18

Décision portant cessation de fonctions de M. François Xavier SAUVAGE, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8516 intitulée Unité de Chimie Moléculaire et Spectrométrie

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC03D010DR18 du 07/01/2002 portant nomination de M. François Xavier SAUVAGE aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. François Xavier SAUVAGE, dans l'unité du CNRS n°8516, à compter du 01/01/2015;

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 15/12/2014

Le directeur de l'unité
Guy BUNTINX

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

Visa du Président de l'Université Lille1 Sciences et technologies
Philippe ROLLET



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr
Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonnières
59046 LILLE Cedex